

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc éolien Saint Sulpice

De : le grenier de Clément <legrenierdeclement@gmail.com>

Date : 24/12/2021 11:42

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Président de la Commission d'enquête

Messieurs les commissaires enquêteurs

Je suis défavorable au projet de parc éolien sur la commune de St Sulpice les Feuilles pour les raisons suivantes.

L'installation de parc éolien modifie les paysages naturels : leur hauteur n'est pas proportionnée à la végétation environnante.

L'installation de parc éolien est antinomique avec la sauvegarde des milieux naturels et de la biodiversité opérée par ailleurs.

Le projet qui promeut les « énergies renouvelables » ne présente aucune analyse sur le cycle de vie du produit et les émissions de CO2 générées (ressources et émissions utilisées pour la fabrication, émissions lors du transport, gestion des déchets et de la fin de vie du produit).

A l'heure où la loi AGEC introduit l'économie circulaire dans nos pratiques , celle-ci est cruellement absente de la réflexion menée sur ce projet.

Le projet serait préjudiciable à l'attractivité du territoire. Le tourisme vert intimement lié à la quiétude et à la beauté des paysages disparaîtrait.

Enfin un cadre de vie détérioré par une pollution visuelle et sonore a nécessairement pour conséquence de dévaluer le foncier et l'immobilier.

En conséquence, je vous demande de ne pas retenir ce projet.

Sincères salutations

Christine PINARDON